



Editorial

Le terrain multisport se fait attendre!

Après des travaux d'aménagement débutés fin mars-début avril, le montage du terrain multisport a donné beaucoup d'envie aux plus jeunes mais leur patience est mise à l'épreuve car les peintures au sol ne seront réalisées que la semaine prochaine. Encore un tout petit peu d'attente !

Les abords ont été aménagés, grâce à l'aide des bénévoles habituels qui se retrouvent régulièrement pour les journées embellissement, et la pelouse devrait lever pour l'ouverture du terrain. Une attention particulière sera à observer durant cette période de façon à permettre un engazonnement satisfaisant.

Cette opération a été rendue possible par le plan de relance du Conseil Départemental dédié aux communes du département auquel nous avons répondu. Il a permis à la commune de se doter de cet équipement pour un coût total de près de 50 000 € avec un reste à charge pour la commune de moins de 10 000 €, le taux de subvention étant de 80 % pour ce type de montant.

Nombreux sont ceux qui profiteront du terrain à commencer par les enfants de l'école et de la garderie et l'emplacement retenu allait dans ce sens. Il est ouvert à toutes et tous avec les règles habituelles de civilité et il offrira, nous le souhaitons, une animation appréciée en centre bourg en attendant la rénovation complète de l'ancienne salle et l'ouverture du commerce début 2022.

Quelques jours de patience et ensuite un seul mot d'ordre : amusez-vous !

François Hindré

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2021

Présents : F.HINDRÉ- A.LUCAS - N.THOMAS - A.DAVID -S.ABRAHAM- J.M.VIDELOT –P.THOMAS-
S.LE MÉE- M.PINÇON- S.GILLOT

Absent excusé : L.LAINÉ

Mme Angélique DAVID a été désignée comme secrétaire de séance.

PRÉSENTATION DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

L'une des innovations de la **loi n° 2019-828 du 6 août 2019** dite de transformation de la Fonction Publique consiste en l'obligation pour toutes les collectivités territoriales de définir des lignes directrices de gestion.

Les lignes directrices de gestion sont prévues à l'**article 33-5** de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. **Les modalités de mise en œuvre de ce nouvel outil de GRH sont définies par le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019**

L'élaboration de lignes directrices poursuit les objectifs suivants :

- Renouveler l'organisation du dialogue social en passant d'une approche individuelle à une approche plus collective
- Développer les leviers managériaux pour une action publique plus réactive et plus efficace
- Simplifier et garantir la transparence et l'équité du cadre de gestion des agents publics
- Favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles des agents publics dans la fonction publique et le secteur privé
- Renforcer l'égalité professionnelle dans la Fonction Publique.

Les lignes directrices de gestion visent à :

1° déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, notamment en matière de GPEEC

2° fixer des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels. En effet, les CAP n'examineront plus les décisions en matière d'avancement et de promotion à compter du 1^{er} janvier 2021.

3° Favoriser, en matière de recrutement, l'adaptation des compétences à l'évolution des missions et des métiers, la diversité des profils et la valorisation des parcours professionnels ainsi que l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Elles constituent le document de référence pour la GRH de la collectivité.

L'élaboration des LDG permet de formaliser la politique RH, de favoriser certaines orientations, de les afficher et d'anticiper les impacts prévisibles ou potentiels des mesures envisagées.

Les lignes directrices de gestion s'adressent à l'ensemble des agents.

L'Autorité territoriale met en œuvre les orientations en matière de promotion et de valorisation des parcours « *sans pré-judice de son pouvoir d'appréciation* » en fonction des situations individuelles, des circonstances ou d'un motif d'intérêt général.

TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu la loi N°83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
la loi N° 84-53 du 26 Janvier 1994 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale (notamment ses articles 4 et 34),

Arrête le tableau des effectifs de la commune :

EFFECTIFS	CATEGORIE	GRADES	DHS
1	C	Adjoint Animation 2 ^{ème} classe	22h
1	C	Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	30h
Néant	B	Rédacteur	35h
1	C	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	35h
1	C	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	35h

RÉVISION DE LA PARTICIPATION POUR LA PRÉVOYANCE

Depuis le 1^{er} janvier 2013, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents, la Commune verse une participation mensuelle de 9 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée. Cette participation n'a pas évolué depuis cette date, il convient de réévaluer celle-ci.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de porter cette participation à 15 €.

ADMISSION EN NON VALEURS

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres qui s'élèvent à un montant de 11 184.91 €.

Le Conseil Municipal décide de valider l'état des produits irrécouvrables.

INDEMNITÉ DE SINISTRES DOMMAGES

A la demande de l'assurance GROUPAMA, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la quittance du sinistre incendie du 17/04/2020.

Après avoir présenté le détail des sommes, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les documents s'y rapportant.

DÉLÉGATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le Conseil Communautaire de Loudéac Communauté-Bretagne Centre, réuni le 9 mars 2021, a instauré un droit de préemption simple sur l'ensemble des zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, opposable à compter du 19 mars 2021.

Le champ d'application du droit de préemption excédant les compétences statutaires obligatoires, optionnelles et facultatives de l'intercommunalité, le Conseil Communautaire a souhaité déléguer aux communes, chacune pour le territoire qui la concerne, l'exercice de ce droit de préemption simple sur les zones U et AU, à l'exception des zones UY, AUY, UT, AUT, UZ, AUza.

Vu les articles L. 5211-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Vu l'article L. 211-1 et suivants et L.213-3 du Code de l'urbanisme ;

Vu la délibération en date du 9 mars 2021 du Conseil Communautaire de Loudéac Communauté-Bretagne Centre relative au droit de préemption urbain,

Considérant que la commune a vocation à exercer le droit de préemption urbain dans les zones U et AU à vocation résidentielle ;

Considérant l'intérêt pour la commune de Grâce-Uzel d'être délégataire du droit de préemption urbain en vue d'assurer la maîtrise foncière de son territoire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'accepter la délégation par Loudéac Communauté-Bretagne Centre au profit de la commune de Grâce-Uzel, de l'exercice du droit de préemption urbain dans les zones U et AU, à l'exception des zones UY, AUY, UT, AUT, UZ, AUza.

STATION PATAUTIVY

Dans le cadre du remplacement du filtre à calcaire, une étude de faisabilité a été préconisée par le SDAEP afin de connaître les coûts de fonctionnement et d'investissement de la future station de traitement.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis s'y rapportant auprès de SAFEGE pour un montant de 6 625.80 €.

PASS ASSO

Pour rappel, le dispositif « Pass Asso » s'adresse aux associations locales fragilisées. Il est entré en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021 et ce jusqu'au 30 juin 2021.

Le principe : la Région Bretagne s'engage à financer 50 % du dispositif, avec un plafond d'1 € maximum par habitant de l'EPCI. Il s'agit d'une subvention de fonctionnement.

Lors du Conseil du 9 mars dernier, Loudéac Communauté a validé son adhésion au dispositif « Pass Asso ».

Pour Loudéac Communauté, cela représente une dotation globale de 108 887 € :

Région 52 865 € (base population totale 2017)

Loudéac Communauté 56 022 € (base population DGF)

Soit pour Grâce-Uzel un montant de 913 € (441 € + 472 €).

Le Municipal décide d'attribuer la totalité de la somme soit 913 € à l'OGEC.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2021

Présents : F.HINDRÉ- A.LUCAS - N.THOMAS - L.LAINÉ A.DAVID -S.ABRAHAM-
J.M.VIDELOT –P.THOMAS-S.LE MÉE- M.PINÇON-

Absent excusé : S.GILLOT

Monsieur Pierrick THOMAS a été désigné comme secrétaire de séance.

2021-38 PACTE DE GOUVERNANCE

Lors du Conseil Communautaire du 9 Mars dernier, les élus ont approuvé le projet de pacte de gouvernance.

Introduit par la loi « Engagement et Proximité », le pacte de gouvernance est destiné à renforcer l'esprit communautaire. Il fixe le cadre de référence des relations entre les communes et la Communauté de Communes, en complémentarité du projet de territoire et du pacte financier et fiscal.

Un groupe de travail d'élus représentatifs du territoire et de ses espaces de vies a été chargé de formaliser et proposer un projet de pacte de gouvernance :

Correspondant au mieux à notre environnement institutionnel local sans en alourdir son fonctionnement ;

Et construisant une juste articulation entre la Communauté de Communes et les Communes.

Le projet de pacte de gouvernance doit être soumis pour avis aux conseils municipaux des communes membres de l'EPCI. Cet avis simple doit être rendu dans un délai de deux mois.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet présenté.

2021-39 RECRUTEMENT PERSONNEL

Suite à la campagne de recrutement, Monsieur le Maire propose Monsieur Fabrice AVENEL au poste d'Adjoint Technique à compter du 1^{er} Septembre 2021.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires au recrutement.

2021-40 TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu la loi N°83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, la loi N° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale (notamment ses articles 4 et 34),

Arrête le tableau des effectifs de la commune :

EFFECTIFS	CATEGORIE	GRADES	DHS
1	C	Adjoint Animation 2 ^{ème} classe	22 h
1	C	Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	30 h
1	C	Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	35 h
Néant	B	Rédacteur	35 h
1	C	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	35 h
1	C	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	35 h

2021-41 VOIRIE

Suite à l'appel d'offre du groupement de commande de voirie, Monsieur le Maire propose de retenir :

Tranche Ferme :

« La Califourchée » option 1 pour un montant de : 15 680.80 HT

« La Califourchée » option 2 pour un montant de : 15 149.00 HT

Tranche Optionnelle :

« Le bois » pour un montant de : 9 618.00 HT

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et autorise Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant.

2021-42 EXTINCTION DE DETTES

Le comptable public informe Monsieur le Maire que les dettes de M.PERICHON Nicolas doivent faire l'objet d'un effacement eu égard à la décision prise par la commission de surendettement des Côtes d'Armor dans sa séance du 25/03/2021.

Il convient d'émettre un mandat au C/6542 (créances éteintes) pour un montant de 1 547.69 €.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable par 9 voix pour, 1 contre.

2021-43

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du résultat de la consultation pour la réalisation du réseau d'eau potable du Bourg.

CANDIDATS	SADER	SEEG	COLAS
OFFRE HT	52 885.50 €	58 835.00 €	57 307.64 €

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal retient la proposition de la SADER pour un montant de 52 855.50 € H.T et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

MENUS DE LA CANTINE : JUIN 2021

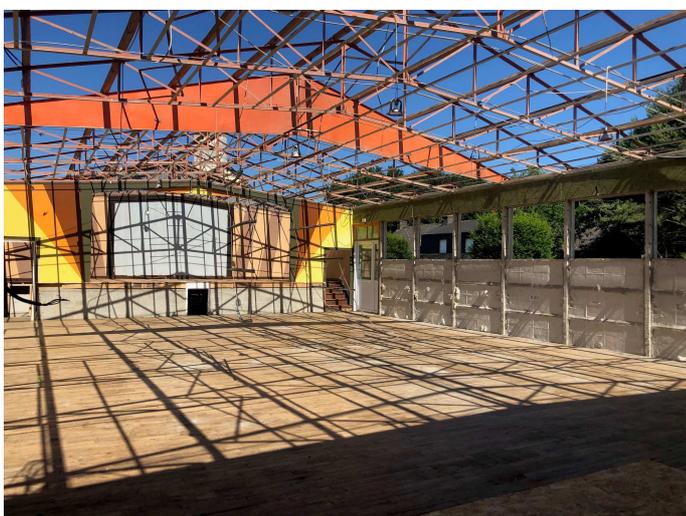
Toutes les viandes bovines sont d'origine française - Poissons issus de la pêche responsable.

<p>Lundi 31 Mai</p> <p>Tomate et demi œuf Cuisse de poulet Pois carottes Tarte aux pommes</p>	<p>Mardi 1 Juin</p> <p>Melon Pépites de poisson Pâtes Fromage Compote de fruits</p>	<p>Jeudi 1 Juin</p> <p>Feuilleté au fromage Chipolatas Pommes de terre au four Compote de fruits</p>	<p>Vendredi 1 Juin</p> <p>Salade Marco Polo Omelette Courgettes à la tomate Gâteau Breton</p>
<p>Lundi 7 Juin</p> <p>Toast au fromage Boulettes de bœuf bios Pâtes Fromage râpé Fruits de saison</p>	<p>Mardi 8 Juin</p> <p>Betteraves mimosa Blanquette de volaille à l'aveyronnaise Riz pilaf Yaourt sucré</p>	<p>Jeudi 10 Juin</p> <p>Macédoine de légumes Croc Veggie Ratatouille semoule Crumble de fruits</p>	<p>Vendredi 11 Juin</p> <p>Melon Poisson en papillotes Fromage Mousse au chocolat</p>
<p>Lundi 14 Juin</p> <p>Pique Nique Sortie Cancale</p>	<p>Mardi 15 Juin</p> <p>Haricots beurre en salade Boulettes veggie Lentilles Fromage Liégeois Vanille</p>	<p>Jeudi 17 Juin</p> <p>Quiche Lorraine Poisson Gratin de légumes Fromage blanc et coulis de fruits</p>	<p>Vendredi 18 Juin</p> <p>Carottes râpées Bouchées à la Reine Riz Entremets chocolat</p>
<p>Lundi 21 Juin</p> <p>Taboulé Jambon Frites Salade de fruits frais</p>	<p>Mardi 22 Juin</p> <p>Salade de tortis Poisson Légumes Petits suisses aux fruits</p>	<p>Jeudi 24 Juin</p> <p>Salade Sombrero Cordons bleus Purée Compote de fruits</p>	<p>Vendredi 25 Juin</p> <p>Feuilleté Pâtes Carbonara Fromage Fruits de saison</p>
<p>Lundi 28 Juin</p> <p>Tarte aux légumes Saucisse Poêlée Sarladaise Et haricots Glace</p>	<p>Mardi 29 Juin</p> <p>Betteraves rouges et pommes Emincé de volaille Blé aux légumes Compote de fruits</p>	<p>Jeudi 1^{er} Juillet</p> <p>Salade Sawaï Poisson et poêlée de légumes Yaourt sucré</p>	<p>Vendredi 2 Juillet</p> <p>Melon Pizza Reine Salade Fruits de saison</p>

Repas du lundi 5 et mardi 6 juillet en fonction des produits disponibles.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été.

TRAVAUX



EXPO PHOTOS



L'exposition a beaucoup plu aux visiteurs et enfants de l'école venus découvrir les portraits. Nous aurons le plaisir de répondre favorablement aux prochaines propositions du réseau des bibliothèques. (expositions, animations, rencontres auteurs...)

BIBLIOTHEQUE

Le bibliobus passera début juillet.

Aussi, nous demandons à ceux qui ont des documents avec le code-barres « Bibliothèques des Côtes d'Armor » de les rapporter fin juin.

300 nouveautés seront déposées par le bus que vous pourrez découvrir le **samedi 10 juillet**. (11h – 12h)

Cette permanence sera la dernière avant la pause estivale. N'hésitez pas à venir emprunter vos lectures de l'été.

Réouverture le **samedi 21 août**. (11h – 12h)



FORMATION PREMIERS SECOURS

Les employés communaux et des membres du conseil municipal ont suivi la formation premiers secours PSC1 avec Anthony Le Helley, chef de caserne d'Uzel.

Très intéressante, cette formation alterne apports théoriques, échanges, questions et moments pratiques et permet aux participants de connaître les gestes à effectuer en cas d'incident. (Brûlures, malaises, incidents électriques, AVC, étouffements...)



HOMMAGE

Le 25 mai dernier, disparaissait brutalement **Michel LUCAS**.

Michel a été conseiller municipal de 1983 à 1995 et de 2011 à 2020 et membre du CCAS de 1977 à 2018. Participant actif au sein des différentes associations de la commune, Michel aimait sa commune qui l'a vu naître.

Il participait encore récemment aux matinées embellissement et apportait avec plaisir ses connaissances sur les végétaux. En effet, après avoir joué de nombreuses années avec passion au football, il profitait de sa retraite pour s'adonner aux plaisirs du jardinage et de la nature.



BABY SITTING

Vous souhaitez ponctuellement faire garder vos enfants, en soirée, le weekend, pendant les vacances scolaires.

La Structure Info Jeunes (SIJ) du CIAS de Loudéac Communauté dispose d'une liste de baby-sitters.

Prenez contact avec la SIJ au 06 17 36 68 90 ou au 06 37 11 81 22 ou sij@loudeac-communaute.bzh



WEBCONFERENCE

Webconférence : la nature pour apprendre, s'éveiller et inventer



Conférence animée par Aude POCHON
éducatrice et formatrice environnement

MARDI 22 JUIN • 20 h

À suivre en direct sur lifestize
Lien communiqué à l'inscription

GRATUIT • Inscription obligatoire auprès du service
Petite enfance (places limitées) :
02 96 66 60 50 • rpam@loudeac-communaute.bzh
www.bretagnecentre.bzh



QUOI DE NEUF A L'ECOLE NOTRE DAME ?

Exposition BOOKFACE



A la bibliothèque de Grâce-Uzel, les élèves ont vu une exposition de photos : *BookFace*. Il y avait plein de photos très jolies. C'était super pour les enfants de Grâce-Uzel !

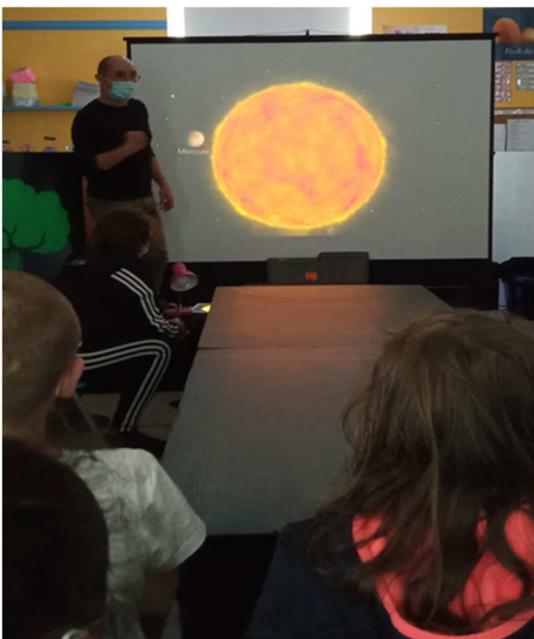
Une photo *face* est une personne qui prend la couverture d'un livre et qui se prend en photo avec une partie de son corps.



Voici un exemple réalisé par Célestine et Emma en CE2.



Les apprentis sages



Le lundi 10 mai, les élèves de l'école de Grâce-Uzel ont eu l'intervention de Bruno. Il est venu faire un spectacle aux maternelles-CP le matin sur les 4 éléments. Puis, l'après-midi, les CE-CM ont eu une intervention sur l'espace et l'univers. Ils ont pu regarder des films et participer à la réalisation d'une maquette. C'était génial !!!



Course d'orientation



Emilie Vaguet, animatrice de l'ACSE, est venue à l'école faire découvrir la course d'orientation aux maternelles-CP. Ils ont appris à se repérer dans l'espace, à lire un plan.



Inscriptions et visites
sur rendez-vous

02.96.28.88.96
eco22.nd.grace-uzel@e-c.bzh
www.ecolenotredamegraceuzel.fr



L'OUTIL EN MAIN

Samedi 29 mai, l'Outil en Main du pays d'Uzel a ouvert ses ateliers au public, de 10h à 12h à Saint-Hervé.

Ce fut l'occasion pour les visiteurs, grands et petits, de découvrir les locaux, les équipements et d'échanger avec les bénévoles de l'association.

Les ateliers ont dû cesser fin octobre 2020, en raison du confinement, coupant court une saison qui avait pourtant bien démarré.

En avril dernier, l'association s'est vue attribuer un prix de 300 € décerné par la caisse du Crédit Agricole d'Uzel, pour les trophées de la vie locale, un bel encouragement et soutien pour l'association.

Les bénévoles, pendant le confinement ont su garder le contact et préparer cette porte ouverte. A ce jour, les métiers proposés sont les suivants : menuiserie, couverture, peinture, mécanique, couture, cuisine, photographie dont l'atelier est à Grâce-Uzel. De nouveaux métiers sont en projet pour la rentrée, plomberie et électrotechnique...

L'association reprendra ses activités réservées aux enfants de 9 ans à 14 ans en septembre, si les conditions sanitaires le permettent. Elle recherche toujours des bénévoles, même ponctuellement, pour venir en renfort sur les métiers actuels ou sur de nouveaux métiers.

Pour tout contact : Maryline ROBIN 06 88 58 24 66



REMERCIEMENTS

Annie et ses enfants vous remercient pour toutes les marques de sympathie et d'affection que vous leurs avez témoignées lors du décès de Michel.

A LOUER

LOCATION T2

Centre Bourg - 50m2
Pièce principale + 1 chambre + 1 salle de bains
Cave - Parking dans cour intérieure
Libre au 1er juillet - 250 €/mois
Renseignements en mairie au 02.96.28.81.78





INFORMATIONS CLO ETE 2021

Les inscriptions se font :

- Pour la 1^{ère} semaine du 7 au 9 Juillet : sur 2 ou 3 jours
- Pour la 2^{ème} semaine du 12 au 16 Juillet, la 3^{ème} semaine du 19 au 23 Juillet, la 4^{ème} semaine du 26 au 30 Juillet, la 5^{ème} semaine du 2 au 6 Août, la 6^{ème} semaine du 23 au 27 Août : à la semaine ou sur 3 jours
- Pour la 7^{ème} semaine du 30 Août au 1^{er} Septembre : sur 2 ou 3 jours

	QUOTIENT FAMILIAL			
	< 512	513 - 662	663 - 872	873 - 1136
Tarif ÉTÉ 2021	90€	95€	100€	100€
TARIF JOURNÉE	6,3 €	9 €	11,5 €	13 €
Hors entente	7,7€	11€	13,75€	15,5€
TARIF SEMAINE	31,5 €	45 €	50 €	60€
Hors entente	38,5€	55€	60,5€	71,5€

Garderie matin : 1€ Garderie soir : 1€ Chèques ANCV acceptés

*Règlement à effectuer à l'inscription *



L'accueil se déroule à l'école Fulgence Bienvenue du 7 Juillet au 6 Août et à l'Espace Picpus au Pavillon Météor du 23 Août au 1^{er} Septembre

Pour les camps : Un trousseau vous sera fourni lors de l'inscription.

- Du mardi 20 au jeudi 22 Juillet : Camp Equitation pour les 5/7 ans
Les enfants dorment dans les chalets au camping de Bosméléac. 15 Places
- Du lundi 19 au vendredi 23 Juillet : Camp Sports Nature pour les 8/10 ans
Les enfants dorment sous tentes au camping du Bocage du Lac à Jugon Les Lacs. (Prévoir une tente si possible) 30 Places BREVET DE NATATION DE 25M OU 50M
- Du lundi 26 au vendredi 30 Juillet : Camp Sports Nature pour les 11/15 ans
Les enfants dorment sous tentes au camping du Bocage du Lac à Jugon Les Lacs. (Prévoir une tente si possible) 30 Places BREVET DE NATATION DE 25M OU 50M

	QUOTIENT FAMILIAL			
	< 512	513 - 662	663 - 872	873 - 1136
Tarif CAMPS ÉTÉ 2021	90€	95€	100€	100€
TARIF CAMP 3 JOURS	125€	125€	125€	125€
(avec lundi et vendredi au CLO)				
Hors entente	130€	135€	140€	140€
TARIF CAMP 5 JOURS 8/10 ANS	165€	165€	165€	165€
Hors entente	155€	155€	160€	165€
TARIF CAMP 5 JOURS 11/16 ANS	190€	190€	190€	190€
Hors entente				

Inscription validée qu'après réception des différents documents et du règlement

SIVU ENFANCE JEUNESSE D'UZEL

Centre de laird



ETE 2021

Du 7 Juillet au 6 Août 2021

Du 23 Août au 1^{er} Septembre 2021

9h-17h30

Garderies: 7h30-9h00 17h30-18h30

Renseignements et Inscriptions avant le 30 Juin 2021

SIVU d'Uzel, 5 rue du Pavillon, BP8, 22460 UZEL

Carole SCHNAIDERMAN Tél : 02 96 28 83 09

c.schnaiderman.sivu@orange.fr

POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION, prévoir: Carnet de santé, carte vitale, complémentaire santé, attestation responsabilité civile extrascolaire, quotient familial, Pour les camps : brevet de natation 25 ou 50 m, certificat médical pour la pratique d'activités sportives.



⚠ Pour la sieste, pour les 3/4 ans, prévoir un sac de couchage, une grande serviette et le doudou.

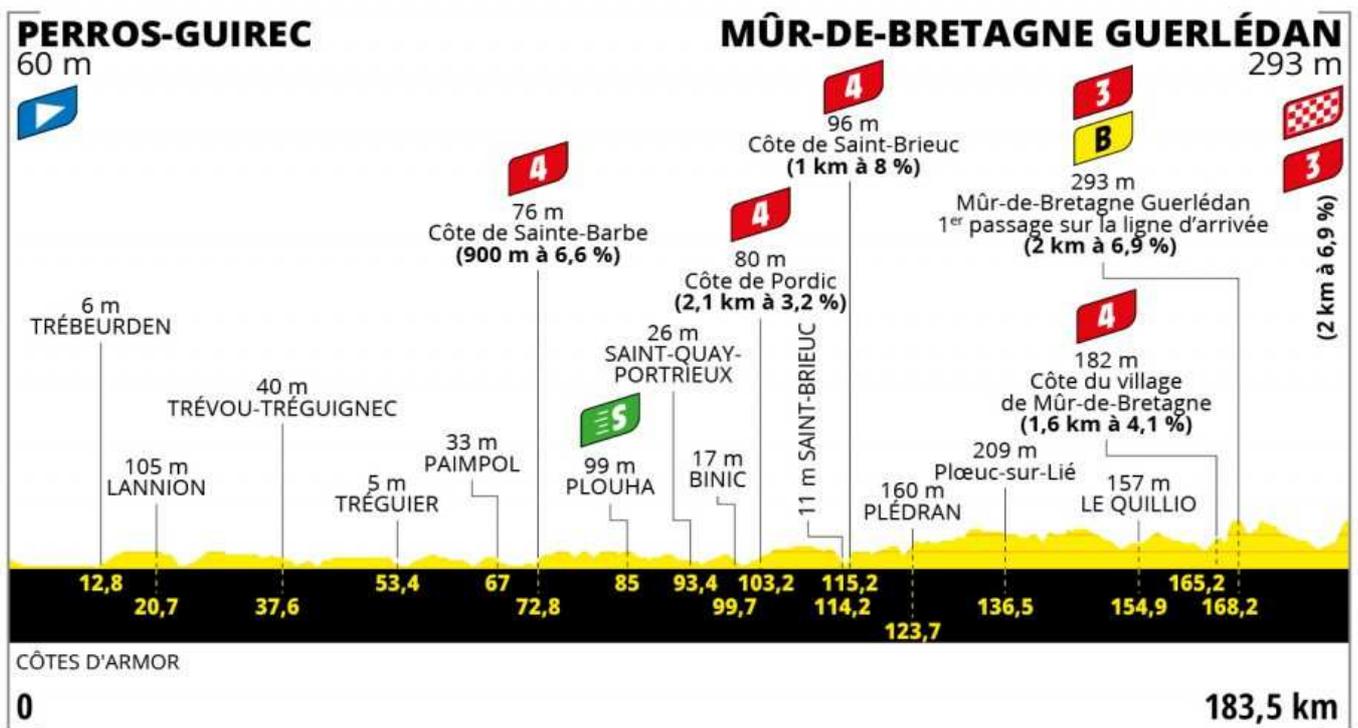
Pour toute SORTIE, prévoir le Pique-Nique, une tenue de sport, des chaussures fermées (pas de sandales ou fongs) et un change pour les plus jeunes.

Pour l'activité Kayak ou Paddle avoir brevet de 25 ou 50m

CLO - ÉTÉ 2021

TOUR DE FRANCE

Le tour de France passe tout près de chez nous dimanche 27 juin.



Toutes les infos, horaires de course mais aussi compositions des équipes, résultats, commentaires sur :

<https://www.letour.fr/fr>



FRELON ASIATIQUE

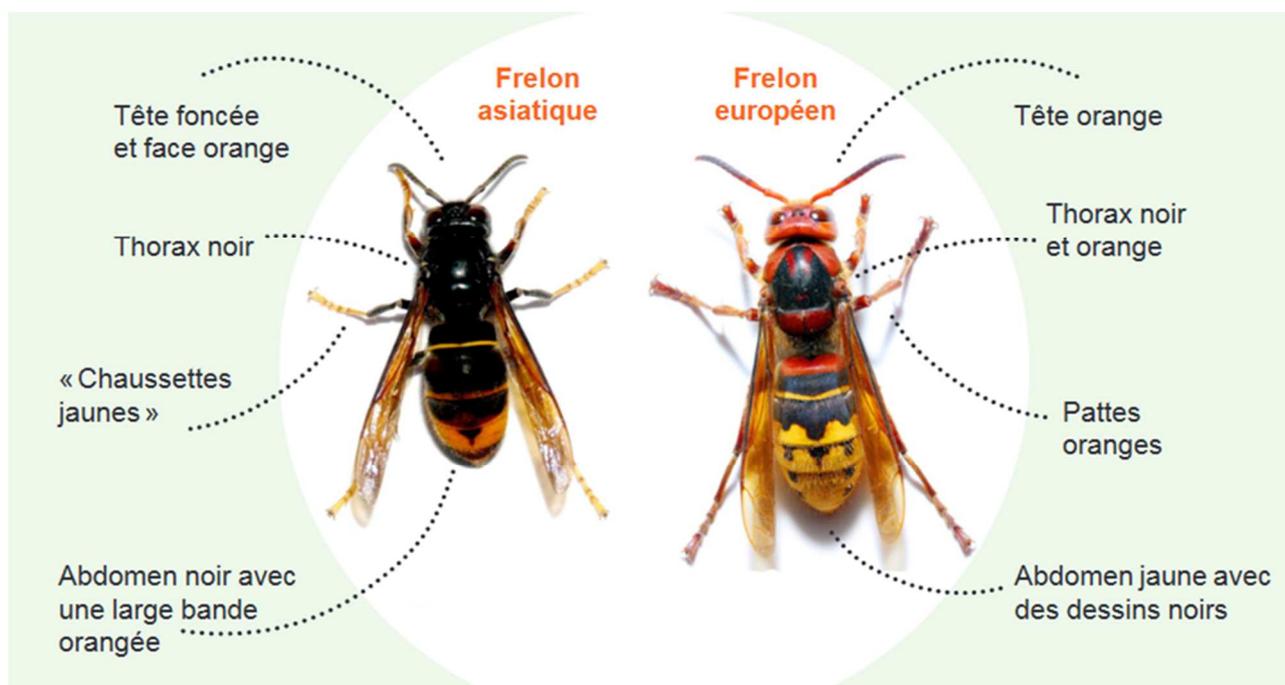
LE FRELON ASIATIQUE – *vespa velutina*

Le frelon asiatique est un redoutable nuisible, prédateur des ruchers.

RECONNAISSANCE ET IDENTIFICATION

Le frelon asiatique possède une couleur sombre avec une large bande orangée à l'extrémité de l'abdomen. (Taille de 2 à 3 cm)

Il se différencie du frelon commun qui est de taille supérieure (2 à 4 cm) avec une couleur dominante jaune.



RECONNAISSANCE DU NID

Le nid ne constitue pas à lui seul un critère d'identification fiable.

Cependant certaines caractéristiques doivent alerter l'observateur :

- Il est souvent installé à la cime d'un arbre, quelque fois sous un abri aéré
- Sa taille est importante : entre 40 et 80 cm de diamètre
- Il possède une entrée unique

Le Frelon Asiatique n'est pas agressif envers l'homme lorsqu'il est en solitaire. Par contre, lors de l'approche du nid (< 5 m), les attaques peuvent être collectives et virulentes. Le danger est réel lors d'opération de taillage, de débroussaillage et lors de travaux d'élagage ou dans les vergers, dès lors que le nid est relativement bas. Un nombre conséquent d'accidents est encore constaté.

Pourquoi lutter ? DES ENJEUX SANITAIRES, ECOLOGIQUES et ECONOMIQUES

- Un risque pour la santé publique : piqûre pouvant être mortelle
- Risque pour l'apiculture : destruction des colonies d'abeilles et donc conséquence sur la pollinisation.

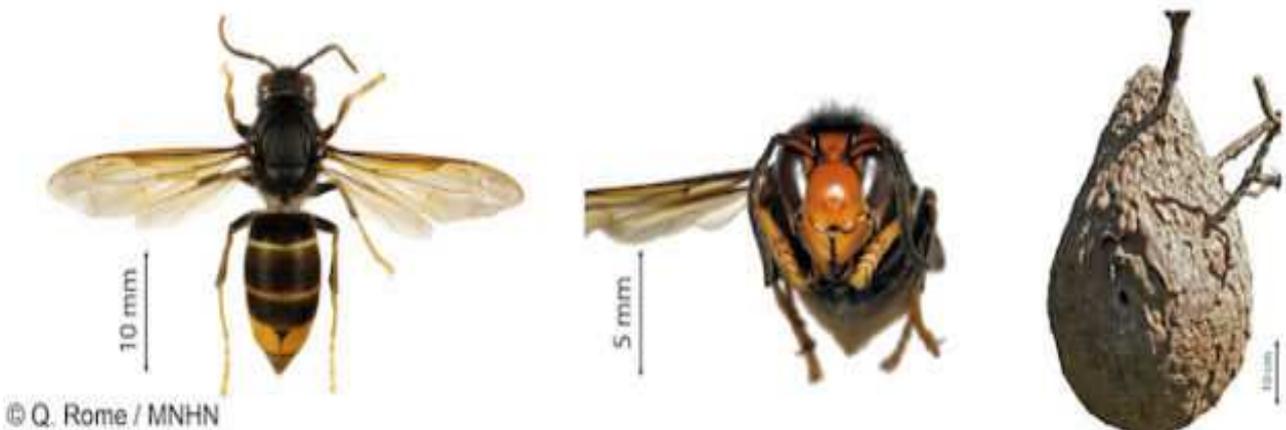
Comment lutter ? AVEC LA LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

- Localiser les nids
- Détruire les nids identifiés et fréquentés
- Capturer les fondatrices en début de printemps et en automne par des pièges
- Protéger les ruchers avec des pièges à proximité

Recette pour piège :

- Une tasse de vin blanc
- Une tasse de bière brune
- Une tasse de sirop de framboise

Attention : privilégier des pièges plus ou moins sélectifs avec possibilité pour les autres insectes non-nuisibles de s'y échapper.



Si vous avez un nid de frelon asiatique chez vous, contactez votre mairie qui vous informera des modalités vous permettant d'obtenir des subventions

ASSOCIATIONS NATIONALES



Présentation :

La Croix-Rouge française, ce sont plus de 65 450 bénévoles et 16 703 salariés présents sur l'ensemble du territoire. Auxiliaire des pouvoirs publics dans ses missions humanitaires, la Croix-Rouge française mène un combat de tous les instants pour soulager la souffrance des hommes.

Missions :

* Urgence et secourisme

Présente sur tout le territoire national et auxiliaire des pouvoirs publics, la Croix-Rouge française dispose de moyens humains et matériels importants qui lui permettent d'être un acteur de premier plan dans le domaine de l'urgence et du secourisme en France.

* Action sociale

L'action Sociale à la Croix-Rouge française, c'est...

Un réseau...

40 000²⁷



ENGAGEMENTS
BÉNÉVOLES
AU SEIN DES ACTIVITÉS
DE L'ACTION SOCIALE
ET 35 460 BÉNÉVOLES
UNIQUES.

57 DDAS/DTAS et 38 RDSP/RTSP



Soit près de

10,2M

d'heures de
bénévolat



et près de

148M

de valorisation
financière



177

volontaires
en service
civique



2971
salariés



90

mécènes
de compétence

* Formation

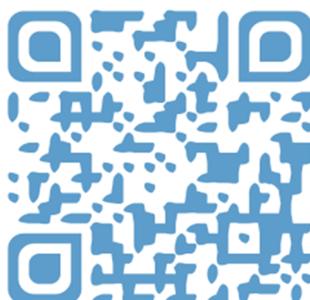
La Croix-Rouge française déploie des formations initiales ainsi qu'une offre de formation continue étendue dans les domaines de la sécurité au travail et du sanitaire et social. Elle propose également des formations pré qualifiantes. Former tout au long de la vie, tel est notre engagement.

* Action internationale

Répondre et intervenir dans des situations d'urgence humanitaires ne s'improvise pas : préparation et évaluation conditionnent la réussite de la réponse apportée. Nous avons ainsi mis en place des programmes de formation afin de réduire l'impact d'une catastrophe sur les populations.

* Santé et autonomie

La Croix-Rouge française propose aux personnes âgées qui ont besoin d'un soutien quotidien ou ponctuel, des solutions adaptées à leur situation - accueil de jour, hébergement, prestations d'aide et de soins à domicile... Nos pratiques professionnelles sont fondées sur le respect des souhaits de la personne, de son histoire et de ses habitudes de vie.



ENTREPRENDRE A GRACE-UZEL



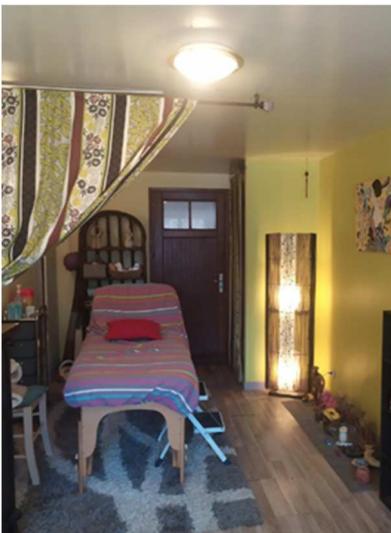
KARINE HAPTEL diplômée en acupuncture



06.26.68.87.95



Rue du pont Herve
22460 GRACE UZEL



Diplômée depuis 2011 en acupuncture (praticienne en énergétique chinoise) à l'ENB Bretagne et à la Fédération Nationale de Médecine Traditionnelle Chinoise au pavillon Météor à Uzel, je vous reçois sur rendez-vous. J'ai toujours été passionnée par le soin et je suis d'ailleurs également infirmière depuis 1993 et travaille encore aujourd'hui auprès de personnes autistes. La médecine chinoise me passionne car elle permet de prendre en compte la personne d'une manière globale, le corps et l'esprit sont reliés et ne font qu'un.

Je peux vous recevoir, par exemple, pour un mal de dos (mauvais mouvement, tendue, coup de froid ou encore fatigue). Ce qui diffère avec notre médecine occidentale, c'est que le choix des points d'acupuncture se fera en fonction de votre déséquilibre personnel et non pas en fonction du symptôme qui permet une prescription médicale d'un même médicament pour tous. La séance prendra alors en compte tous les autres désagréments du corps pour aboutir à un diagnostic chinois qui est à l'origine du mal de dos.

Les séances durent environ 1h30

Tarif : 45 euros (non remboursée par la Sécurité sociale, certaines mutuelles prennent une partie)

Karine

DATES A RETENIR

Dimanche 27 juin : Second tour des élections départementales et régionales.

Le bureau de vote se tiendra à la SALLE ARC EN CIEL.

Du gel sera à disposition à l'entrée de la salle. La préfecture nous informe qu'il ne sera pas nécessaire d'apposer la date sur les cartes d'électeurs. En effet, il faut éviter au maximum les contacts et donc de toucher les documents (cartes d'électeurs, pièces d'identité...)

Nous demandons à chacun de prévoir son crayon pour signer la liste.

Samedi 10 juillet : Dernière permanence biblio avant la pause estivale.
(réouverture le samedi 21 août)



Renseignements utiles

Mairie

 **02.96.28.81.78**

 **mairiedegrace-uzel@orange.fr**

 **<http://www.grace-uzel.fr>**



Horaires d'ouverture :

De 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00 le lundi.

De 8 H 30 à 12 H 00 le mardi, jeudi et le vendredi.

Cantine - Accueil périscolaire  **02.96.67.38.90**

École  **02.96.28.88.96**

Bibliothèque :  **Lundi et samedi de 11 à 12 h.**
bibliothequedegrace-uzel@orange.fr

Pompiers  **18**

Samu  **15**

} **Numéro unique 112**

Centre Vétérinaire  **02.96.28.80.42**

Pharmacie de garde  **3237**

Équipe de rédaction

François HINDRE, Anaïk LUCAS, Miguel PINÇON,
Angélique DAVID, Jean-Marc VIDÉLOT